

LA FONDATION CANADIENNE DU KIWANIS



PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES APPARIÉES

LA BOUSE D'ÉTUDES DE L'ORDRE DE MEL OSBORNE

Programme coopératif de la Fondation canadienne du Kiwanis à l'intention des clubs Kiwanis, de leurs communautés et de la jeunesse dont ils s'occupent.

LE PROGRAMME

Le Kiwanis encourage les étudiants méritants à poursuivre leurs études, à atteindre leurs objectifs et à se responsabiliser au sein de leurs communautés.

ÉLIGIBILITÉ DU CLUB

On demande aux clubs Kiwanis de contribuer d'un montant minimum de 15\$ par membre et par année au financement de la Fondation.

Tout club Kiwanis qui fait don de ce montant pourra soumettre une demande pour une bourse d'études appariée auprès de la Fondation.

La décision finale, concernant l'éligibilité du Club, relèvera du Comité des bourses.

PROCESSUS DE SÉLECTION DES CLUBS

La sélection des clubs sera faite parmi ceux qui auront soumis une demande sur une base géographique à l'intérieur de chaque District, et en alternance. Entre autres critères, la sélection dépendra des sommes affectées à cet effet par la Fondation et de l'attribution dans les années antérieures. La Fondation vise à encourager tous les clubs Kiwanis à promouvoir le Programme des bourses d'études dans leur milieu.

QUALIFICATION DE L'ÉTUDIANT

Pour être éligible, un étudiant devra avoir des résultats scolaires acceptables, avoir une bonne réputation et avoir un besoin financier. Il devra de plus être impliqué dans la vie étudiante et dans celle de sa communauté.

L'évaluation de l'éligibilité d'un candidat appartient au club Kiwanis qui soumet la demande.

Les étudiants éligibles seront :

- ceux qui poursuivent des études post-secondaires dans une institution reconnue, **Ou**
- ceux qui poursuivent des études spécialisées dans une institution reconnue, **Ou**
- ceux qui disputent des reconnaissances dans le cadre de concours de musique, d'arts graphiques et d'expositions scientifiques.

NOTE : La décision finale, pour accepter de remettre une bourse à un étudiant, appartient au Comité des bourses de la Fondation.

ON DEMANDE AUX CLUBS KIWANIS D'ENVOYER TOUTES LES PHOTOGRAPHIES PRISES LORS DE LA PRÉSENTATION, ACCOMPAGNÉES DU NOM DE L'ÉTUDIANT MÉRITANT ET DE LA PERSONNE QUI FAIT LA PRÉSENTATION, À LA FONDATION CANADIENNE DU KIWANIS.

PROCÉDURE POUR SOUMETTRE LA DEMANDE

- Tout Club éligible soumettra sa demande par écrit au bureau de la Fondation canadienne du Kiwanis avant le 31 mars de chaque année.
- Les clubs choisis seront informés de la décision de la Fondation au plus tard le 15 mai de la même année.
- Les clubs choisis fourniront toutes les informations suivantes à la Fondation au moins deux semaines avant la date prévue pour la présentation :
 - Les nom, adresse et NAS de l'étudiant récipiendaire
 - Une description des réalisations de l'étudiant
 - Le montant requis pour la bourse, ainsi qu'un chèque représentant la contribution du Club.
- Le Club recevra la bourse et le chèque dans un présentoir avant la date prévue pour la présentation. Le montant total du chèque sera égal au montant reçu par la Fondation plus un appariement qui n'excèdera pas 500\$. Tous les chèques seront libellés à l'ordre de chaque récipiendaire ou de l'institution mentionnée sur la demande. Tout chèque non utilisé devra être retourné à la Fondation.



LA BOUSE D'ÉTUDES DE L'ORDRE DE MEL OSBORNE

La Fondation canadienne du Kiwanis et les membres de l'Ordre de Mel Osborne veulent encourager tous les clubs Kiwanis à promouvoir les programmes de service et de leadership du Kiwanis au sein de leurs communautés.

ÉLIGIBILITÉ DU CLUB

Tout club Kiwanis canadien qui parraine un programme de service et de leadership (i.e. Club K, club Cercle K, etc.) peut soumettre une demande pour une bourse d'études Mel Osborne dont le montant n'excèdera pas 500\$. La décision finale, concernant l'éligibilité du Club, relèvera du Comité des bourses qui est composé des Administrateurs de la Fondation canadienne du Kiwanis Inc.

PROCESSUS DE SÉLECTION DES CLUBS

La sélection des clubs sera faite parmi ceux qui auront soumis une demande, sur une base géographique à l'intérieur de chaque District et en alternance. Entre autres critères, la sélection dépendra des sommes affectées à cet effet par la Fondation et de l'attribution dans les années antérieures.

QUALIFICATION DE L'ÉTUDIANT

Pour être éligible, un étudiant devra avoir des résultats scolaires acceptables, avoir une bonne réputation et avoir un besoin financier. Il devra de plus être membre d'un programme de service et de leadership et démontrer qu'il s'implique au sein de la communauté.

L'évaluation de l'éligibilité des candidats membres d'un club jeunesse parrainé appartient au club Kiwanis qui soumet la demande. La bourse se veut un témoignage d'appréciation envers ces jeunes de la Famille K pour les services qu'ils rendent à leurs écoles et à leurs communautés.

Les membres de la Famille K éligibles seront :

- ceux qui poursuivent des études post-secondaires dans une institution reconnue, **Ou**
- ceux qui poursuivent des études spécialisées dans une institution reconnue, **Ou**
- ceux qui disputent des reconnaissances dans le cadre de concours de musique, d'arts graphiques et d'expositions scientifiques.

NOTE : Si le club Kiwanis qui soumet la demande désire que le montant de la bourse soit majoré, il peut joindre un chèque libellé à l'ordre de la Fondation pour le montant qu'il désire ajouter et, si la demande est acceptée, la Fondation émettra un chèque à l'ordre du récipiendaire pour le montant total et le joindra au certificat. Tous les documents seront adressés au Club avant la date prévue pour la présentation. Tout chèque non utilisé devra être retourné à la Fondation.

TRAVAILLANT ENSEMBLES, LES KIWANIENS ONT CRÉÉ DE NOMBREUX PROGRAMMES :

- Le programme de bourses appariées
- La reconnaissance canadienne de citoyenneté exceptionnelle
- La récompense pour la croissance du membership
- L'Ordre de Mel Osborne ou le Hixson Fellowship pour services rendus à la communauté (voir autre dépliant)
- Allocation pour la formation d'un nouveau club Kiwanis, Enfants K, Bâtitseurs, Club K, Cercle K et Aktion (montant attribué une seule fois aux clubs canadiens)
- Tableau d'Honneur (canadien et international), pour apprécier la contribution d'un individu envers ses semblables
- Aide financière aux programmes de service et de leadership dans les trois districts du Kiwanis au Canada
- Fonds de secours national pour les victimes de désastres naturels

Tous ces programmes et plusieurs autres sont rendus possibles grâce à votre générosité envers la Fondation canadienne du Kiwanis, individuellement et comme Club. Tous nos programmes pour les jeunes dépendent de votre soutien financier.

(Des reçus pour fins d'impôt sont émis pour des montants supérieurs à 10\$)

**ON DEMANDE AUX CLUBS KIWANIS D'IMPLIQUER
L'AMBASSEUR DE LA FONDATION POUR LA DIVISION
ET D'ENVOYER TOUTES LES PHOTOGRAPHIES PRISES
LORS DE LA PRÉSENTATION ACCOMPAGNÉES DU NOM
DU RÉCIPiendaIRE ET DE LA PERSONNE QUI FAIT LA
PRÉSENTATION À :**

La Fondation canadienne du Kiwanis
C.P. 5034
Brantford ON, N3T 6J7

Tous les formulaires sont disponibles sur le site

web de la Fondation :
www.kfcdn.org

